



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du

Samedi 13 septembre 2014

à l'Hôtel Radisson à Anvers

La séance est ouverte à 9h00

Point 1) Salutation des participants

Le président Werner Dossler salue les participants à l'assemblée générale de l'EATA: Mme Elisabeth Müller (VDA), MM. Erich Bühlmann et Robi Guggenbühl (SDAT/Suisse), Thierry de Coulon (ARCAT/Suisse), Jean-Jacques Eckert (FFA/France), Yvan Detry (ICAIF), Eddy Selderslaghs et Marc Thelissen (BBAT/Belgique), Stefan Hetz et Werner Witopil (VDA/Allemagne),

Excusés : Autriche (ÖVVÖ), Tchéquie (AKVACZ), Pays-Bas (NBAT)

Il souhaite ensuite dire quelques mots en l'honneur d'Élisabeth Müller, qui aura bientôt 90 ans. Il retrace son activité dans le domaine de l'aquariophilie, la fondation de l'ATI en 1972. En 1999, lors de la création de l'EATA, Élisabeth Müller était toujours présente pour la soutenir. Elle a aussi joué un rôle important auprès des associations aquariophiles de Belgique et des Pays-Bas. Il la remercie pour tout ce qu'elle a apporté à l'aquariophilie.

Point 2) Procès-verbal de l'assemblée d'octobre 2013

Le procès verbal est accepté (avec les modifications apportées par Robi Guggenbühl) sans autres commentaires.

Point 3) Rapport d'activités 2013 / 2014 First Chairman Werner Dossler

La santé de Werner Dossler est meilleure, il se remet lentement de ses problèmes cardiaques.

Werner Dossler excuse les représentants de Tchéquie, qui ont renoncé à faire le voyage d'Anvers. Il donne quelques explications sur l'organisation de la réunion à Anvers ainsi que sur la visite du zoo. Il informe aussi sur les contacts avec le Portugal ainsi que d'autres contacts avec diverses personnes actives dans le domaine de la terrariophilie. En France, un aquariophile a été poursuivi pour avoir commercialisé des boutures de corail (protégés par CITES). Sur cette base, Werner Dossler a écrit à l'UE pour savoir avec qui il faudrait discuter à ce sujet – pas encore de réponse.

La plupart des associations qui publient un journal l'envoient à Werner Dossler, il les lit dans la mesure du possible. Certaines mentionnaient l'EATA de manière peu visible, mais cela devrait avoir été corrigé entre temps. Un roll up de l'EATA est présenté – chaque association pourra en faire imprimer un exemplaire - l'EATA fournira la maquette. Robi Guggenbühl rappelle que la possibilité d'un sponsoring avait été mentionnée dans le PV 2013 et demande si cela a été examiné. Werner Dossler répond qu'il a regardé la chose avec les grands sponsors possibles (JBL, Tetra, etc...). Il est en discussion avec le représentant de JBL pour un sponsoring. Vitakraft ne semble pas intéressée, Tetra appartient maintenant à un consortium américain et n'a pas beaucoup de liberté, mais il va aussi essayer. VDA relève aussi que les membres de nos associations sont les clients de l'OFI, que nous pourrions aussi solliciter pour un sponsoring. Dès que quelque chose a été négocié, Werner Dossler nous en informera.

Point 4) Rapport du caissier 2013 / 2014 par le caissier J.-J.Eckert

La caisse contient en 2014 1909.85 Euros. Il y a eu peu de dépenses. Il y a en réalité 32 euros de plus qui devraient retourner à la caisse (une contribution aux frais d'organisation de l'assemblée générale).

Dans ces conditions, il est décidé que la cotisation est maintenue à €50.00 par association.

Point 5) Ré-élection du comité.

Six associations sur neuf sont présentes à cette réunion. La question se pose de savoir s'il faut élire le comité pour trois ans ou chaque année. Robi Guggenbühl propose d'élire les membres pour une année, jusqu'à ce que la règle des trois ans entre en vigueur l'an prochain.

- Jean-Jacques est réélu comme caissier pour une année (Werner Witopil continue à lui apporter son aide).
- Thierry de Coulon est reconduit comme secrétaire.
- En l'absence d'Anton Lamboj, sa réélection est acceptée sous réserve de son acceptation.
- Werner Dossler est également réélu comme président pour une année.

Point 6) Statuts de l'EATA

La discussion revient sur la question des « statuts ». Pour l'EATA n'existent aucuns statuts, seulement des « Arbeitsrichtlinien ». Il devient indispensable de rédiger de vrais statuts, qui régleraient la question des élections, mais doivent aussi être compatible avec le droit européen (par exemple l'exigence d'une assemblée générale et non d'une assemblée des délégués).

Robi Guggenbühl se propose pour rédiger une première version de ces statuts qu'il nous soumettra (avec l'aide de Werner Witopil et Erich Bühlmann) dans \pm six mois.

Werner Witopil émet l'idée que la présidence passe d'une association à l'autre et que l'assemblée générale soit organisée dans le pays de la présidence. Ce n'est qu'une proposition qui doit encore être discutée dans les associations.

L'opinion est également émise qu'il serait dommage de se priver d'un président qui fait bien son travail simplement parce que le tournus l'exige. Le risque existe aussi d'avoir un président qui a accepté le poste mais ne fait pas un travail efficace. Il est aussi mentionné que la présidence peut être une « titre » dont le changement ne nécessite pas un changement total dans le comité.

Werner Dossler fait la suggestion que ce soit le vice-président qui soit choisi dans les diverses associations.

Point 7) Nachzuchtliste (Liste de reproducteurs)?

Werner Dossler a demandé par le passé à Anton Lamboj ce qu'il en était, mais il n'a pas eu de réponse. Il se demande si cette liste est vraiment nécessaire. Erich Bühlmann indique que la SDAT en a absolument besoin, mais qu'il ne semble pas qu'Anton Lamboj ait avancé dans ce domaine.

En Allemagne, dès cette année, chaque acheteur d'un animal doit recevoir un document avec les principales informations sur l'animal. Le VDA a demandé si les fiches qu'ils ont pour leurs bourses conviennent, et cela semble être le cas.

Ces fiches sont générées à partir d'une telle base de données. Celle-ci permet aussi de dresser une liste d'espèces qui peuvent être reproduites (ce qui pourrait être utile en cas de listes positives).

En France, il semble que beaucoup de reproducteurs ont peur de figurer dans une telle liste pour des raisons financières (peur d'impôts).

Il faudrait que l'EATA puisse mettre à disposition des gens pour aider à maintenir, et traduire, la base de données que la VDA a déjà développée.

L'entrée des données est faite par quelques personnes – un accès direct entraîne trop d'erreurs dans les saisies. Werner Witopil enverra un mail avec plus de précisions techniques quand aux conditions d'accès.

La question de continuer ou non la collaboration avec la base de données écossaise (pour laquelle nous n'avons pas d'informations) sera examinée (Stefan Hetz prendra contact).

Point 8) Réglementation de l'UE et éventuelles modifications

Marc Thelissen informe qu'il y a énormément de changements en UE, trop pour pouvoir les mentionner tous.

Il y a un énorme lobbying des groupes de défense des animaux, qui ont beaucoup de pouvoir (Eurogroup for animals). Ils ont de gros moyens et il est très difficile de lutter contre eux (ils ont 10 avocats à leur service).

Les vétérinaires européens ont aussi un pouvoir considérable et sont soutenus par l'UE.

En Belgique, les responsabilités ont été régionalisées, Animal Welfare en Flandres et à l'intérieur du ministère de l'agriculture en Wallonie. Il existe des listes positives pour les mammifères et une liste est en préparation pour les reptiles. Les listes ont été rédigées par l'administration sans appuis scientifique.

Aux Pays-Bas des listes sont en préparation pour les mammifères et les oiseaux. En Allemagne il existe des législations dans certains Länder – les listes divergent.

En France pas de listes positives pour l'heure. Pas de listes positives en Suisse non plus, et semble-t-il pas en Autriche non plus.

Des listes sont en discussion au niveau de l'EU, une décision étant peut-être possible en 2016 (plus d'informations dans la présentation de Gerald Bassleer).

Il existe également quelques listes négatives (cas d'Ampularia, liste de plantes en Belgique), au Royaume-Uni il y a une loi concernant les espèces de poissons interdit dans les étangs, canaux et rivières. Cette liste d'espèces invasives devrait être bientôt étendue pour interdire le maintien en aquarium.

La CITES est également en perpétuel changement – trop pour pouvoir les mentionner.

Point 10) Actions à mener

- a) Gerald Bassleer OFI, « The Ornamental Fish Industry under threat in Europe » PPT

Gerald Bassleer est président de l'OFI, organisation formée par la chaîne complète de l'industrie de l'aquariophilie (200 membres de 44 pays). Leur but est d'informer sur leurs activités, mais aussi de savoir quelles sont les attentes des consommateurs.

Cette industrie est menacée par l'idée populaire dans nos pays est qu'il faut laisser les animaux dans la nature. La conséquence est que garder des poissons est mauvais – ces opinions n'étant appuyées sur aucune preuve scientifique. Nous devons exiger que ces accusations soient prouvées.

L'OFI a financé une étude qui répertorie ce que l'industrie aquariophile a apporté aux régions dont proviennent ces espèces.

Il y a des pressions venant de #Votes4animals, les listes d'espèces invasives, White et Black lists, et même le paiement de droits sur les gènes d'animaux aux pays dont ils proviennent.

#Votes4animals, par l'Eurogroup for Animals, récolte des fonds avec l'objectif final d'interdire toute importation d'animaux sauvages. Il est essentiel que les associations aquariophiles réagissent, sans quoi ces décisions sont prises – dès qu'il y a une réaction, les politiques ont tendance à reculer.

Il y a aussi des « contre-campagnes » au niveau de Twitter. Sur place, il existe plusieurs initiatives visant à mieux former les pêcheurs et à mettre en évidence que le commerce des poissons d'ornement fournit un apport économique et social. Un effort est actuellement fait en Amérique du Sud pour obtenir le support du WWF. En Inde aussi le gouvernement soutient ce commerce.

Il faut informer les membres de l'EATA que supporter un membre de l'Eurogroup signifie supporter #Act4animals. ENDCAP est une autre organisation d'association de protection des animaux, défenseurs de listes positives (white lists).

Les espèces invasives sont un sujet qui va devenir important dans les prochaines années. Il est important que les associations s'appliquent à transmettre à leurs membres que les espèces vivant dans leurs aquariums ne doivent jamais être relâchés dans la nature.

Projet Callisto : lutte pour diminuer certaines zoonoses comme les infections de Salmonella chez des reptiles et les poissons.

Protocole de Nagoya : c'est un accord qui accorde des droits à un pays sur le génome des organismes qui en proviennent – il faudra payer des droits au pays si on reproduit ces organismes.

La conclusion est qu'il faut être proactif : l'industrie spécialisée et les associations aquariophiles doivent s'assurer que ni les commerces aquariophiles, ni les aquariophiles eux-mêmes ne donnent des munitions à nos adversaires en ayant des comportements fautifs.

- b) En Suisse également, il faut maintenant distribuer aux acheteurs des informations sur les animaux mis en vente. Actuellement deux ordonnances sont en consultation : une ordonnance concernant la pollution liée aux élevages (quatre catégories 0 à 1). Note : l'albinisme est considéré comme « leichte Belastung ». Problème : ces informations doivent être contrôlée par « l'association d'éleveurs ». La SDAT n'est pas une association d'éleveurs.

D'autres règles sont en préparation concernant l'organisation des aquariums.

Attestations de compétence pour poissons de plus de 1m : ce cours est maintenant nécessaire pour tenir des esturgeons.

Point 11) Informations des associations.

VDA : ils ont terminé une attestation pour reptiles. Ils ont également créé dans leur association un groupe « protection de la nature et des espèces » afin de pouvoir se faire reconnaître comme association de protection de la nature. Werner Witopil souhaiterait également que les associations fournissent des listes de personnes pouvant travailler dans le cadre de l'EATA mais qui ne sont pas présentes lors des assemblées.

Mise à jour de la liste d'adresses : merci à chaque association d'envoyer à Werner Dossler une liste à jour des comités en charges, ainsi que des logos avec une bonne résolution.

Point 12) Date de l'assemblée 2015

Date provisoire retenue : samedi 12 septembre 2015 / organisée ou la VDA (via Werner Witopil). Si cela n'était pas possible demander à ÖVVÖ.

Séance levée à 14:50